

# Compte-rendu CSE des 18 et 19 décembre 2018



*Au menu du deuxième CSE France 3 de décembre :*

## ■ Tout va très bien Madame la Marquise !

**Déménagement  
de France 3  
Ile de France  
au siège de FTV**



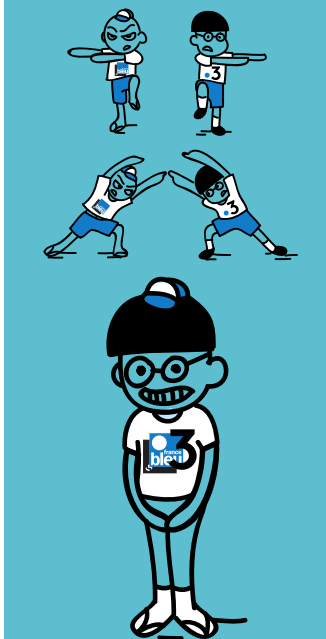
Frédéric Hertz, chef de centre à Vanves, n'a pas voulu créer un « *village gaulois* » Ile de France au siège. C'est pourquoi les statuts des vanvéens seront harmonisés avec ceux des salariéEs du siège. Des avenants modifieront les contrats de travail. Plus de sous pour certains, mais plus de contraintes aussi, dont celle du forfait-jour, celle de voir le panel d'activités s'amenuiser (pour les OPS par exemple). Des salariés se verront aussi appliquer des semaines flexibles avec 35h hebdomadaires variables. D'après la direction, le déménagement de Vanves n'a pas pour vocation de modifier les métiers.

Catherine Fichet, RRH à Vanves, dit que celles et ceux qui souhaitent continuer à travailler pour l'antenne IDF ont été identifiés. Alain Roland, responsable du déménagement au siège, assure aux représentants du personnel que tous les salariéEs de Vanves occuperont le poste qu'ils avaient choisi. Le sort de deux cadres techniques reste pourtant toujours en suspens. Les représentants du personnel alertent la direction sur le fait que contrairement à ce qu'elle avance, tous les salariéEs ne sont pas sereins et partants pour ce projet de déménagement. La direction répond qu'elle a tout prévu et notamment un plan de prévention des risques. Il sera mis en place courant avril. Les formations des salariéEs qui changeront d'outils ou qui verront leurs conditions de travail évoluer débuteront en septembre 2019. Le transfert des salariéEs de Vanves au siège est prévu mi-octobre, début novembre au plus tard.

Les élus précisent que IDF devient la plus petite antenne régionale alors que c'est la plus grande région de France.

## ■ La vie en bleu ?!

**Rapprochement  
France Bleu / France 3**



Olivier Montels, directeur de France 3, nous parle des expérimentations en cours à Marseille, Antibes et Toulouse. Les numéros zéro ont démarré cette semaine, les premières matinales seront à l'antenne le 7 janvier. Pratiquement, les chansons diffusées dans la Matinale de France Bleu sont illustrées à partir d'une banque d'images réalisée par des drones, des « *beauty de la région* ». Les publicités seront couvertes par des bandes annonces maison (ces espaces seraient à commercialiser). Les bobinos seront couverts par la photo du journaliste qui parle. Les documentalistes mettront à disposition des illustrations qui permettront de couvrir certaines chroniques ou infos. Ces images seront gérées par un éditeur visuel, actuellement un journaliste de France Bleu. France 3 finance le poste d'éditeur visuel ainsi que le matériel de captation. En septembre prochain, une dizaine de sites diffuseraient leurs matinales.

Ailleurs, à Rennes et Lille, les directions régionales ont pris elles-mêmes des initiatives pour réaliser des émissions communes avec les France Bleu locales. A Besançon, une expérimentation d'émission politique commune est en cours.

France Bleu Armorique pourrait intégrer les locaux de France 3 Bretagne à l'automne 2019. C'est à l'étude.

Olivier Montels annonce aussi que la direction technique de FTV réfléchit à la manière de diffuser les 44 Matinales de France Bleu sur la TNT, les Box. FTV a dit à l'actionnaire vouloir permettre aux téléspectateurs des régions de trouver leurs programmes régionaux de France 3, dès qu'ils zappent sur la 3, grâce à la géolocalisation.

## ■ Peut mieux faire !

**Violences**

Les représentants du personnel alertent une fois de plus la direction sur les conditions difficiles dans lesquelles des journalistes et techniciens travaillent sur les manifestations des Gilets Jaunes. Le bidouillage de la pancarte MACRON DÉGAGE n'a rien arrangé au contraire et les collègues sur le terrain sont plus que malmenés.



FTV a recensé 11 incidents, dont 9 ont donné lieu à des plaintes des salariéEs et de la direction. Elle rappelle que le droit de retrait peut être invoqué par les salariéEs s'ils se sentent en danger. Elle s'engage aussi à faire le nécessaire pour équiper toutes les antennes et bureaux de casques et masques à gaz. Des brassards presse seront aussi fournis afin d'être mieux identifiés par les forces de l'ordre.

## ■ Halte à l'inertie !

**Information sur l'avancée du plan d'action suite à l'alerte de RISQUES PSYCHO-SOCIAUX de juin 2017 pour DANGER GRAVE à France 3 Bretagne.**



D'après **Olivier Godard**, DRH de France 3, ce type de dossier est à traiter d'abord dans les instances de proximité (représentants de proximité), puis dans les CSSCT (commission santé sécurité et conditions de travail). En ce qui concerne la Bretagne, les représentants de proximité se réunissent ce mercredi 19 décembre et vont aborder le sujet du plan de prévention des risques.

L'élue responsable de la CSSCT rappelle que ce point est à nouveau à l'ordre du jour parce que la direction ne répond pas aux sollicitations des salariéEs : lettre ouverte, réunions, grève. Les causes de ce mal-être ne sont pas nouvelles et restent d'ordre organisationnel. Les problèmes ne sont pas réglés car la direction régionale reste sourde à la problématique des risques psychosociaux (perte de sens au travail, empêchement à la qualité, stress, pleurs). La direction répond par de jolies phrases genre « **les audiences sont excellentes, c'est ça le sens de votre travail** », mais continue d'asséner « **il n'y aura pas de poste supplémentaire** ». Les salariéEs sont dépités. On attendait des réponses sur des cas de force majeure, la seule réponse demeure la ligne téléphonique de la psychologue. Les accords de FTV permettent de trouver des solutions. Le plan de prévention doit être mis en place, mais il a été écrit par la direction, sans les représentants des salariéEs, contrairement à ce qui avait été préconisé.

Un autre élu à la CSSCT donne son sentiment : « **par expérience, on traite les cas de salariéEs en souffrance trop tard. Ce que l'on demande c'est de pouvoir travailler en amont avec la direction. La dernière fois qu'on s'est réuni en Bretagne avec la direction c'était en juin 2018. C'est pour cela qu'on est obligé de mettre ce point sur la table en CSE. Comment répond-on aujourd'hui aux risques organisationnels pointés par les instances, par les salariéEs sachant que le plan de prévention n'est pas encore écrit ?** »

Nathalie Dené (DRH) « **On va se mettre d'accord avec vous avant la réunion de la CSSCT de janvier pour savoir comment on va travailler ensemble.** » Il y aura un appel à candidature pour connaître les volontaires à participer au COPIL (comité de pilotage) du plan de prévention des risques. Ces personnes seront formées à la mise en œuvre d'un COPIL, à l'utilité d'un plan de prévention des risques et sensibilisées aux RPS les 17 et 18 janvier 2019.

## ■ Les absents ont toujours tort !

**Information sur la démarche d'analyse de l'absentéisme à Amiens.**

Le taux d'absentéisme à Amiens frôle les 11 %. Des salariéEs ont demandé aux éluEs du CSE de relayer leur revendication : faire venir l'ARACT (agence régionale de l'amélioration des conditions de travail) à Amiens. **Olivier Godard** (DRH) dit « **il y a un vrai problème d'absentéisme au sein du réseau France 3, on va se poser les bonnes questions.** » Il souhaite évaluer le taux d'absentéisme à Amiens et aussi sur tout le réseau.

## ■ La question diverse de SUD

**Monteurs des locales**

25 monteurs des locales ont envoyé le 29 novembre dernier un courrier au DRH de France 3 pour que l'UCC mixage leur soit payée. Comment font-ils pour avoir une réponse ? **Olivier Godard** (DRH) « **Ils auront une réponse courant janvier, de manière individuelle.** »

**A noter :** Un point sera mis à l'ordre du jour du **prochain CSE les 28 et 29 janvier sur les règles d'avances de frais pour les CDD et CDD-U.**

**Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau Si vous avez des questions, des doléances, contactez les éluEs et représentants SUD en région.**



Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :

<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)